



REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE FONTENAY-LES-BRIIS

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2023
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation : 15/12/2023

Date d'affichage du registre de délibérations : 27/12/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 18

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni, en salle Georges Blanc de la Mairie de Fontenay-lès-Briis, 1 place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire de la commune.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mesdames **ARTUS** Séverine, **DELANGUE** Marjorie, **DUPONT** Catherine, **JOAO** Gaële.

Messieurs **BINON** Jean-Olivier, **BRUNEL** Jérémie, **CIPRES** Manuel, **DEGIVRY** Thierry, **FRAPIER** Francis, **GOBLET** Emmanuel, **LAVAUD** Thierry, **RIEL** Yannick, **SCHMIDT** Eric.

Absents ayant donné procuration :

Madame DUVAL Emmanuelle a donné pouvoir à Monsieur **BRUNEL** Jérémie.

Madame HENNOcq Éléonore a donné pouvoir à Monsieur **SCHMIDT** Eric.

Madame JALABERT Laurence a donné pouvoir à Monsieur **FRAPIER** Francis.

Madame MAINGONNAT Cécile a donné pouvoir à Madame **DUPONT** Catherine.

Madame NORDBERG Anne-Rose a donné pouvoir à Monsieur **CIPRES** Manuel.

Madame **DUPONT** Catherine a été désignée comme secrétaire de séance.

Début du Conseil municipal à dix-neuf heures.

OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL DE FONTENAY-LES-BRIIS : COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS N°2023 039

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

OBJET : AUTORISATION AU MAIRE D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET N°2023 040

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT DANS LE CADRE DU FIPD 2024 POUR L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE VIDÉOPROTECTION URBAINE N°2023 041

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte par 15 voix pour et 3 abstentions (Madame **ARTUS** Séverine, Monsieur **BINON** Jean-Olivier et Madame **JOAO** Gaële).

OBJET : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) 2023-2026 ENTRE LA COMMUNE DE FONTENAY-LES-BRIIS ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

N°2023 042

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

OBJET : CREATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU PARCOURS EMPLOI COMPETENCES

N°2023 043

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Fin du Conseil municipal à vingt heures quinze minutes.

Fait à Fontenay-lès-Briis, le 21 décembre 2023,

Pour extrait certifié conforme au registre des procès-verbaux du Conseil municipal.

Le Maire,

La secrétaire de séance,



Thierry DEGIVRY



Catherine DUPONT